

Autisme, travail en milieu ordinaire

Les personnes ayant de l'autisme et une déficience intellectuelle importante sont souvent considérées comme incapables de travailler. Les caractéristiques intrinsèques à leur handicap (déficit social, déficit de la communication, incompréhension des instructions, etc.) apparaissent, généralement, comme incompatibles avec l'idée d'emploi. Cependant, depuis le milieu des années 80, est apparue une alternative aux 'centres spécialisés' : le soutien à l'emploi ou aux activités de service en milieu ordinaire, notion qui correspond en tout point à l'optique actuelle de valorisation des rôles sociaux de la personne et de son droit à la reconnaissance en tant que citoyen à part entière.

Ce thème est développé au travers du guide pratique 'Au travail... La mise au travail en milieu ordinaire de personnes présentant un handicap mental et/ou de l'autisme.'

Guide pratique

Titre : Au travail... La mise au travail en milieu ordinaire de personnes présentant un handicap mental et/ou de l'autisme. Guide pratique.

Auteurs : G. Magerotte, M. Deprez, M. Descamps, L. Gosset, I. Jourdain, Y. Terrier

Format : livret en format A5, 37 pages

Objectif - contenu :

Ce guide a pour objectif de vous montrer que l'activité professionnelle ou 'à caractère professionnel' en milieu ordinaire peut être envisagée également pour des personnes présentant un handicap mental et/ou de l'autisme à condition de mettre en place des stratégies spécifiques qui leur offrent un soutien individuel et adapté. Ce guide pratique retrace le projet Horizon, financé par le Fonds Social Européen, issu d'une collaboration entre le Département d'Orthopédagogie et 4 services (le Service d'Accompagnement pour Personnes Handicapées Adultes –SAPHA-, le Home Saint-Alfred, le Service Universitaire

Spécialisé pour personnes avec Autisme –SUSA- et le service d’activités de jour pour adultes -le Tandem-) durant lequel de nouvelles formes d’activités professionnelles ont été expérimentées dans le cadre du soutien à l’emploi en milieu ordinaire. Il reprend les notions suivantes :

- élaborer un projet professionnel pour la personne ;
- identifier un contexte de travail approprié en fonction de ses forces ;
- adapter l’environnement en fonction de ses besoins ;
- etc.

Comment se procurer cet outil ?

Contactez le Centre d’Innovation en Orthopédagogie :

Place du Parc, 18

7000 Mons

Tél. : 065/37.31.76 (consultations des documents sur rendez-vous)

E-mail : cio@umons.ac.be

Prix : 7,50 € (hors frais de port)